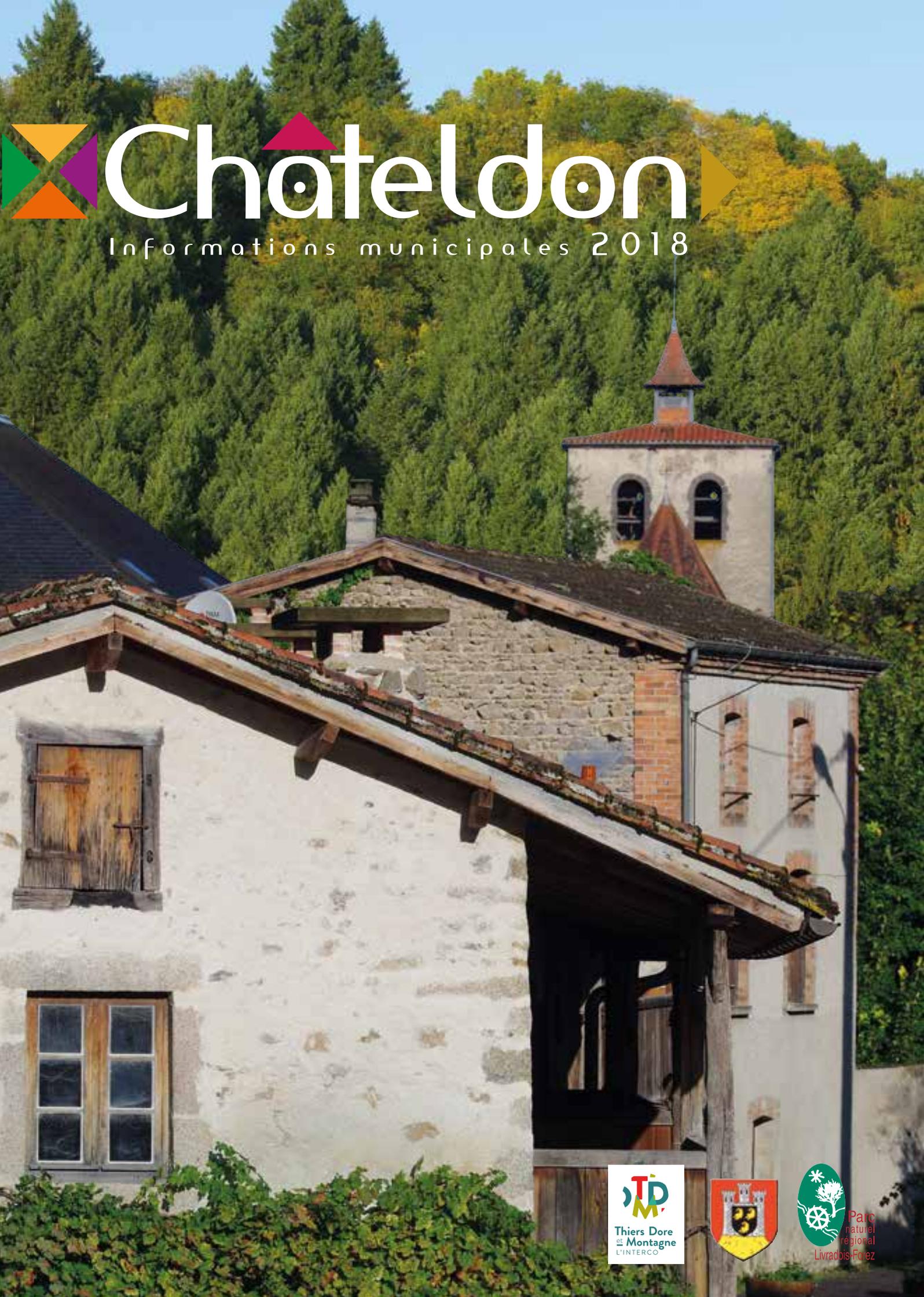




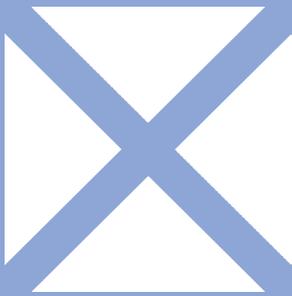
# Châteldon



Informations municipales 2018



Parc  
naturel  
régional  
Livradois-Forez



 **Tony BERNARD**  
Maire



 **Michel BORIE**  
1<sup>er</sup> adjoint

Organisation et suivi du travail des agents des services techniques, Suivi de tous les travaux de voirie, fleurissement, travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement, surveillance du réseau d'eau et d'assainissement, suivi du fonctionnement du service de l'assainissement non collectif, travaux dans les hameaux.



 **Patricia CHATAING**  
2<sup>e</sup> adjointe

Commission des impôts, site Internet de la commune, préparation et suivi de l'ensemble des budgets, travail et emploi, développement économique, projet d'extension de bourg « Les Champs » ; activités économiques liées au tourisme ; Suivi du Programme d'aménagement de bourg.



 **Sophie DOUET**  
3<sup>e</sup> adjointe

Relation avec les enseignants et les services de l'éducation nationale, cantine scolaire, garderie périscolaire, ramassage scolaire, gestion du personnel municipal intervenant à l'école, relations avec l'accueil de loisirs sans hébergement intercommunal.



 **Guillaume JOUBERT**  
4<sup>e</sup> adjoint

Mise en œuvre et suivi de l'étude « centre bourg », ainsi que la valorisation du secteur du « Vécou », bulletin municipal, éclairage public et pollution lumineuse ; performance énergétique des bâtiments communaux, gîtes communaux.



 **Gilbert GAUTHERON**  
Conseiller municipal

Jumelage.



 **Lionel LOURADOUR**  
Conseiller municipal

Réglementation des boisements ; Fonctionnement et travaux sur les bâtiments communaux.



 **Hélène CERS**  
Conseillère municipale

Projet d'extension de bourg « Les Champs »



 **Caroline DALET**  
Conseillère municipale

Relations avec le Conseil départemental et le SIAD, préparation et suivi des budgets, Urbanisme.



 **Didier DIONNET**  
Conseiller municipal

Organisation du concours des maisons fleuries ; visites guidées du bourg.



 **Josée PARRAUD**  
Conseillère municipale



 **Pascale POINTARD**  
Conseillère municipale

organisation des saisons culturelles (concerts, expositions...), animation de la commission culturelle ; Egalité entre les femmes et les hommes dans la vie publique, développement économique.



 **Bérangère RODDIER**  
Conseillère municipale

Organisation du repas annuel offert aux aîné-e-s, suivi de la mise en œuvre d'un relais d'assistantes maternelles intercommunal.



 **Bernard SZOLLOSI**  
Conseiller municipal

Relations avec les associations, affaires liées à la randonnée, manifestations sportives

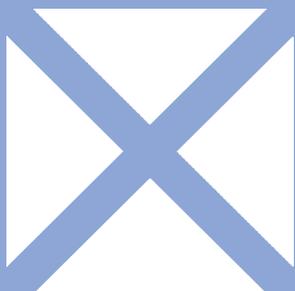
## Infos mairie

Téléphone : 04 73 94 60 65  
Télécopie : 04 73 94 67 01  
E-mail : [mairie@chateldon.com](mailto:mairie@chateldon.com)  
[www.chateldon.com](http://www.chateldon.com)

Ouverture au public  
du secrétariat :

Du mardi au vendredi :  
de 10h à 12h et de 14h30 à 17h  
Le samedi : de 9h à 12h

Pour rencontrer le maire ou les adjoints, il suffit de téléphoner en mairie, un rendez-vous vous sera proposé.



## s o m m a i r e

- ▲ Aménagement du bourg p. 2
- ▲ Habitat p. 4
- ▲ Vie municipale p. 6
- ▲ Commission culturelle p. 8
- ▲ Enfance jeunesse p. 10
- ▲ Vie économique p. 12
- ▲ Vie de la commune p. 14
- ▲ Vie du territoire p. 16
- ▲ Services p. 17
- ▲ Agenda p. 18

**Direction de publication**  
Tony BERNARD

**Rédaction et saisie des textes**  
les élus et les associations.

**Coordination**  
Guillaume JOUBERT.

**Photos**  
Dominique MELEY, Lionel DUPERRAY,  
les associations et l'école.

**Photo de couverture**  
Photo montage Christophe DUMAS  
d'après clichés originaux  
de Lionel DUPERRAY

**Conception, réalisation, Impression**  
Adéquat édition,  
18 place du Palais  
63300 THIERS  
*Sur maquette originale de  
ViceVersa Clermont-Ferrand.*

Parution : annuelle  
Distribué gratuitement  
aux habitants de Châteldon  
Tirage : 1 000 exemplaires  
Dépôt légal : janvier 2018

**Vous pouvez nous faire part  
de vos suggestions  
en écrivant à la mairie :**  
Rue des Sept-Carreux  
63290 Châteldon



*Visite de Michel PROSIC, directeur régional des affaires culturelles,  
et de David ROCHE, Sous-Préfet de THIERS.*



## é d i t o d u m a i r e

**L'attractivité d'un territoire dépend beaucoup du cadre  
et de la qualité de vie. Les choix de l'Etat  
et des collectivités territoriales y contribuent également.  
C'est le sens de la stratégie du Conseil Municipal  
dans l'attention portée à l'école de la République,  
aux services publics, à l'aménagement du centre bourg  
et au commerce de proximité.  
Tout ceci relève de tout sauf du hasard...**

**J**e veux saluer ici le développement ou la reprise de commerces essentiels : le salon de coiffure d'Elodie Julliard et la pharmacie reprise par Jonathan Metge. Dans le même temps, c'est le service public postal dont la continuité va être assurée par la Commune, au cœur de la mairie.

Par ailleurs, les premiers lots de l'extension de bourg ont fait l'objet de promesses de vente et trois logements neufs seront construits dans le quartier de l'Ollière par l'OPHIS.

Une partie de ce bulletin met en valeur la vie associative qui contribue au rayonnement et au lien social. Tout comme les sapeurs-pompiers qui ont réussi un regroupement exemplaire avec le centre d'intervention de la Commune de Ris.

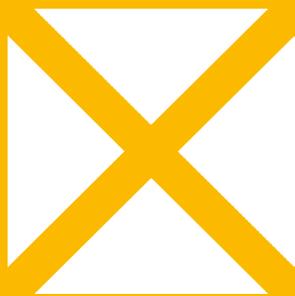
L'activité culturelle a été saluée par le directeur régional des affaires culturelles, Michel Prosic, lors de la visite au cours de laquelle il a rencontré Victor Soren, en résidence à Châteldon. L'accueil d'auteur.e.s en résidence sera poursuivie en 2018.

Bâtiment public emblématique de la citoyenneté, la mairie, la "maison commune" a terminé sa mise aux normes afin de garantir l'accès de tous les usagers et d'améliorer les conditions de travail du personnel. Vous serez accueillis chaleureusement et les "bienvenus chez vous".

L'intérêt général est l'affaire de toutes et tous. Il commence à s'apprendre à l'école avec la pratique de l'empathie, de la bienveillance pour les autres, pour soi-même, pour l'écosystème. Il se poursuit toute la vie durant à travers la pratique de la solidarité.

Je vous invite à partager le bel objectif du poète Guillaume Apollinaire qui considérait qu'il est grand temps de "rallumer les étoiles !" ▲

**Tony BERNARD**



**Le bâtiment de la mairie de Châteldon a fait l'objet en 2017 d'une importante opération de réhabilitation.**



## Réaménagement de la mairie

**L**es travaux visent à répondre à plusieurs objectifs : Mieux accueillir les usagers dans un espace modernisé, donner de meilleures conditions de travail au personnel communal et permettre l'arrivée de l'agence postale communale. Enfin, cette opération permet une mise aux normes d'accessibilité handicapés et de protection incendie pour ce bâtiment et une amélioration de sa performance énergétique.

Les études préalables ayant révélé des désordres structurels sur le bâtiment, les délais et les coûts de travaux ont été en conséquence impactés. La structure du plancher du secrétariat a ainsi dû être complètement reprise. Cette partie du bâtiment a également fait l'objet d'un désamiantage.

Les bureaux ont ensuite été repeints, les sols changés et remplacés par des sols souples plus modernes, les éclairages ont été remplacés par des modèles plus performants. Le chauffage a également été rénové par l'installation de radiateurs électriques nouvelle génération. Les toilettes ont été rénovées et mises aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Enfin une passerelle a été installée, reliant la salle des mariages depuis le trottoir et permettant ainsi de rendre possible l'accessibilité de cette salle sans passer par l'installation d'un ascenseur à l'intérieur du bâtiment.

Chaque plafond a dû être remplacé par un plafond coupe-feu une heure. Dans la salle des mariages, celui-ci a été installé de manière à pouvoir conserver la plupart des moulures qui ornent cette salle.

Les travaux seront terminés début février avec le déménagement de l'Agence Postale Communale dans les nouveaux locaux. Le montant total des travaux s'élève à près de 250 000 €. Des financements, à hauteur de 124 000 € ont été obtenus auprès de l'Etat, du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et de la Poste (dans le cadre de l'aménagement de l'Agence Postale Communale).



## Fonctionnement de l'Agence Postale Communale

**H**oraires : du mardi au vendredi de 10h à 11h30 et de 14h à 16h30. Le samedi de 10h à 12h.

Les services essentiels sont assurés au sein de l'Agence Postale Communale :

**Courrier** : Déposer et retirer vos lettres (y compris recommandées). Acheter des enveloppes Prêt à poster

**Colis** : Déposer et retirer vos colis. Acheter des emballages Colissimo

**Beaux Timbres** : Acheter des carnets de timbres

**Prestations Financières** : Retrait et versement d'espèces sur Compte Courant Postal (CCP) ou compte épargne du titulaire dans la limite de 350 € par période de 7 jours. Retrait avec Carte Bancaire possible (dans la même limite).

**Confidentialité** : L'agent d'accueil de l'Agence Postale Communale n'a accès à aucune information concernant les comptes bancaires des clients de La Banque Postale.

Les autres services bancaires sont assurés par La Poste la plus proche, à Puy-Guillaume, 22 rue Joseph Claussat.



## Jeux

La commune a investi dans 3 jeux afin de remplacer l'ancienne balançoire et la soucoupe qui ne répondaient plus aux normes en vigueur. Une balançoire double, un jeu d'équilibre et un jeu à ressort ont ainsi été achetés et installés en fin d'année 2017 pour un total de 4.500 € HT. L'aménagement de l'aire de jeu a été réalisé par les services techniques tandis que la fourniture et l'installation des jeux ont été assurées par l'entreprise Oval collectivités.



## Escalier rue des Crozes

L'escalier permettant aux piétons de relier les quartiers de l'Ollière et de l'Aire en passant derrière le château a été remplacé par un escalier en pierres bâti dans le cadre d'un chantier d'insertion organisé par l'association Détour.



## Démarrage de la zone 30

3

La mise en sécurité du bourg pour les piétons a débuté en 2017 par la rue des écoles, en partenariat avec le Département, au droit du lotissement « les Champs ». La suite du projet tel que décrit dans le précédent numéro sera réalisée au cours du premier semestre 2018.



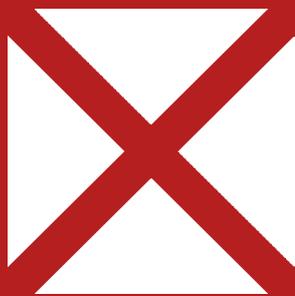
## En 2018, une rénovation de la salle polyvalente ?

Le Parc Naturel Régional Livradois Forez fait partie des lauréats du dispositif des Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV). Dans ce cadre, les projets des collectivités du territoire en matière d'économie d'énergies sur les bâtiments peuvent faire l'objet de Certificats d'Economie d'Energie bonifiés. C'est dans ce cadre que la commune a déposé en fin d'année un dossier concernant la rénovation de la salle polyvalente. Pour pouvoir bénéficier des financements très attractifs, les travaux doivent être terminés et payés au plus tard le 31 décembre 2018.

Les travaux éligibles aux financements prévus dans le cadre des certificats d'économie d'énergie concernent l'isolation par l'extérieur de l'enveloppe du bâtiment et le remplacement de l'ensemble des menuiseries. La commune souhaite bénéficier de cet « effet levier » pour procéder à un rafraîchissement de la salle de réunion au rez-de-chaussée et à une rénovation complète du système de ventilation.

Les délais très réduits impliquent quelques réserves quand à la faisabilité des travaux en 2018 mais priorité a été donnée à ce projet étant donné le niveau de financement possible.





**Pour toutes vos questions en matière de rénovation énergétique, location ou vente de logement, projet immobilier, simulation financière ou fiscale, travaux, dans le logement collectif ou individuel, demandez des conseils d'experts avant d'agir !**

**Contactez le guichet unique gratuit, neutre et indépendant ADIL du Puy-de-Dôme / Espace INFO ÉNERGIE. Par courrier, courriel, téléphone, à la Maison de l'Habitat (Clermont-Ferrand).**

**Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, sauf le lundi matin. Ou lors de permanences juridiques réparties sur le territoire départemental.**

**Contact :  
Maison de l'Habitat  
129, avenue de la République  
63100 CLERMONT-FERRAND  
04 73 42 30 75  
contact@adil63.org  
www.adil63.org**



## **ISOLER SES COMBLES pour 1 euro ?**

Actuellement sur le Puy-de-Dôme, des démarchages téléphoniques ont cours vous proposant d'isoler vos combles perdus pour 1 €.

Cette offre, aussi alléchante soit-elle, doit vous faire réfléchir sur l'intérêt de ces travaux et sur leurs conditions de réalisation.

En effet, cette proposition est faite dans le cadre des CEE (certificats d'économies d'énergie).

Il s'agit d'un mécanisme qui oblige les fournisseurs d'énergie (électricité/fioul/carburants...) à encourager les travaux d'économies d'énergie auprès notamment des particuliers qu'ils soient propriétaires, locataires, occupants à titre gratuit...

En fonction des travaux, les fournisseurs d'énergie vont vous accorder une aide financière sous forme de primes, de bons d'achat...

L'isolation des combles perdus est un exemple de ces travaux finançables, l'offre à 1 € tient donc compte des CEE dont va bénéficier l'entreprise réalisant les travaux.

Cette offre à 1 € est soumise à plusieurs conditions notamment de ressources et d'ancienneté du logement (plus de 2 ans). D'autre part, elle n'est pas cumulable avec l'aide de l'ANAH (agence nationale pour l'habitat) que vous avez pu ou que vous souhaiteriez solliciter.

La signature d'un devis même à 1 € n'est pas anodine. Le professionnel doit vous remettre un devis précis préalablement à la réalisation des travaux, qui reprend bien les exigences pour bénéficier des aides : label RGE et performances techniques des matériaux et équipements, date de commencement des travaux...

### **Attention :**

S'agissant souvent d'une proposition commerciale faite par démarchage, vous disposez d'une protection légale, à savoir un délai de rétractation ; vous avez 14 jours pour renoncer à votre engagement par lettre recommandée avec accusé de réception. Pour faciliter cette action, le professionnel doit vous remettre un formulaire de rétractation.

Aucun paiement ne doit être effectué avant la fin d'un délai de 7 jours suivant la conclusion du contrat (ni remise de chèque, ni autorisation de prélèvement). Attention : si vous signez un contrat antidaté, vous raccourcirez ou perdrez totalement la possibilité de renoncer à votre engagement.

En résumé, face à une telle proposition, prenez le temps de la réflexion, ne signez et ne payez rien le jour même.

Cette offre peut vous faire réfléchir à l'intérêt d'isoler votre logement, profitez-en pour penser plus globalement, ces travaux sont-ils pertinents et suffisants ? quelles sont les performances techniques des matériaux ? pourrais-je bénéficier d'aides financières plus importantes ?

**Pour obtenir des réponses neutres, gratuites et objectives, contactez les conseillers de l'ADIL 63/ Espace INFO Energie pour faire le point sur toutes ces questions.**



## **Révision PLU**

**L**a commune dispose d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme PLU qui a été approuvé par le Conseil Municipal le 20 septembre 2017.

D'autre part, concernant la protection du patrimoine, l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine / Site Patrimonial Remarquable a été approuvé le 7 septembre 2017.

L'ensemble de ces documents d'urbanisme sont consultables en mairie.

Le PLU est disponible sur le site : [www.geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr)

Les documents approuvés de l'AVAP seront prochainement mis en ligne.



## Schéma de Cohérence Territoriale Livradois-Forez

Le schéma de cohérence territoriale - le SCoT - est un document d'urbanisme qui fixe un cadre pour les collectivités pour un aménagement du territoire plus équilibré et solidaire, dans le respect des principes du développement durable et du Grenelle de l'environnement. Le SCoT Livradois-Forez regroupe trois Communautés de communes : Entre Dore et Allier, Thiers Dore et Montagne et Ambert Livradois-Forez.

L'ambition du projet est de renforcer l'attractivité du territoire en améliorant le cadre de vie et en répondant aux besoins des habitants en vue d'attirer de nouvelles populations.

En 2017, les élus ont élaboré ensemble un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui exprime les grands objectifs à atteindre dans les vingt prochaines années (pour plus d'information : [www.scot-livradois-forez.fr](http://www.scot-livradois-forez.fr)).

L'année 2018 sera consacrée à l'écriture du document d'orientation et d'objectifs (DOO) qui précise les orientations permettant de mettre en œuvre le PADD.

Le SCoT sera ensuite soumis pour avis aux partenaires, la population sera consultée et, une fois approuvé, il sera mis en œuvre.

Les documents d'urbanismes locaux (notamment plans locaux d'urbanisme (intercommunaux) PLU(i) et cartes communales) devront être compatibles avec les orientations du SCoT Livradois-Forez.

**Contact : Clémentine LHULLIER**

**Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez**

Maison du Parc

63880 Saint-Gervais-sous-Meymont

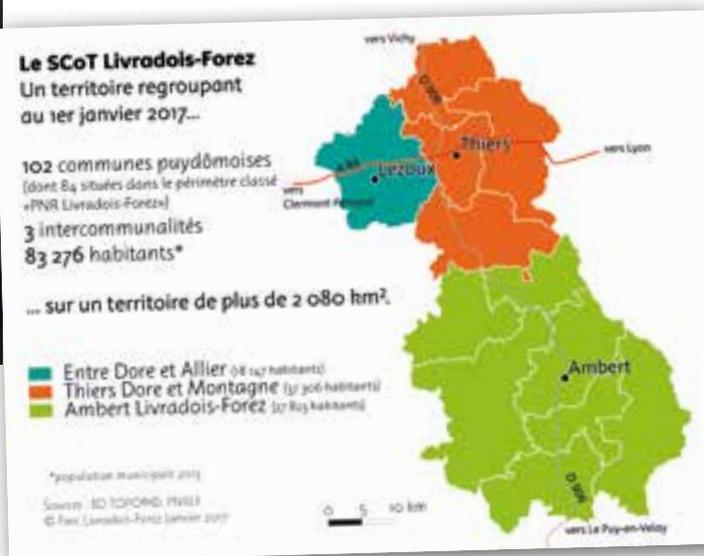
Tél : 04 73 95 57 57

[info@parc-livradois-forez.org](mailto:info@parc-livradois-forez.org)

[www.parc-livradois-forez.org](http://www.parc-livradois-forez.org)

Le site « l'actualité du SCoT Livradois-Forez »

[www.scot-livradois-forez.fr](http://www.scot-livradois-forez.fr)



## Nouveau quartier

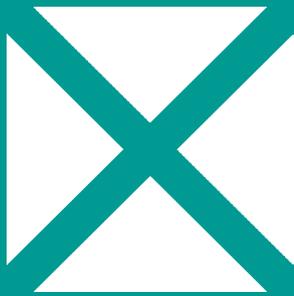
### Les Champs

L'aménagement du nouveau quartier des Champs est arrivé à son terme en 2017, avec la réception des travaux. Deux premières parcelles ont fait l'objet d'une promesse de vente en fin d'année, et les premières constructions devraient débuter en 2018. Des parcelles de 450 m<sup>2</sup> à 850 m<sup>2</sup> sont proposées pour un prix de 11 000 à 19 000 €.

Le règlement de construction a été pensé pour favoriser les circulations douces et sécurisées pour les habitants.

Les hauteurs et emplacements des constructions permettront à chacun de bénéficier d'une vue agréable tout en respectant celle de son voisin. Le règlement de lotissement (communicable sur demande) permet un large choix de matériaux de constructions. Les terrains ont été viabilisés, les réseaux sont neufs.





**Afin d'attirer l'attention des usagers du service public de l'eau potable sur la rareté de la ressource en eau et sur la nécessité de l'économiser pour préserver les approvisionnements, le conseil municipal a mis en place une tarification progressive et la gratuité des 9 premiers mètres cubes.**

6



# Eau Assainissement

## Tarifs (au m<sup>3</sup> sur la consommation 2016, facturée en 2017)

### Tarifs du service de l'eau potable

(pour les résidences principales, à l'exclusion des jardins et annexes) :

0,00 € / m <sup>3</sup> d'eau	pour une consommation de 0 à 9 m <sup>3</sup>
0,85 € / m <sup>3</sup> d'eau	pour une consommation de 10 à 49 m <sup>3</sup>
1,09 € / m <sup>3</sup>	de 50 à 199 m <sup>3</sup>
2,05 € / m <sup>3</sup>	de 200 à 249 m <sup>3</sup>
2,70 € / m <sup>3</sup>	au-delà de 249 m <sup>3</sup>

### Tarifs de la redevance d'entretien :

50 € pour les résidences principales, et pour les maisons ou logements en travaux pour une durée maximale de 2 ans.  
95 € pour les logements et maisons vacantes ou secondaires

Branchement d'eau :	1 500 € (3 000 € si le réseau doit être créé)
Déplacement compteur :	200 €
Dépose compteur :	100 €
Repose compteur :	100 €
Fermeture ou ouverture de bouche à clé :	30 €
Bris de scellés :	150 €
Remplacement d'un compteur détérioré :	200 €

### Tarifs du service de l'assainissement collectif

0,00 € / m <sup>3</sup> d'eau	pour une consommation de 0 à 9 m <sup>3</sup>
0,80 € / m <sup>3</sup> d'eau	pour une consommation de 10 à 49 m <sup>3</sup>
0,90 € / m <sup>3</sup>	de 50 à 199 m <sup>3</sup>
1,37 € / m <sup>3</sup>	de 200 à 249 m <sup>3</sup>
1,60 € / m <sup>3</sup>	au delà de 249 m <sup>3</sup>
Tarifs de la redevance :	30 €
Branchement assainissement :	650 €

### Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Redevance annuelle :	10 €
Contrôle installation neuve :	300 €
Diagnostic installation dans le cadre d'une vente :	130 €



## Départ en retraite de Jean-Luc PARRAUD

**A**gent employé par la commune depuis 1976, Jean-Luc Parraud a quitté en 2017 les services techniques communaux pour une retraite bien méritée, après de nombreuses années passées au sein du Service des espaces verts.



## Pression d'eau sur les réseaux

**E**n 2017, des hydro stabilisateurs ont été installés sur le réseau d'eau, afin de sécuriser l'alimentation en eau du bourg qui subissait des variations de pressions importantes. Toutefois, la commune souhaite rappeler que l'installation de détendeurs de pression chez les particuliers reste la seule solution permettant de protéger les réseaux après le compteur.



# PACS et CARTES D'IDENTITÉS

**D**epuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) se fait en mairie. Le dossier est à constituer au moins quinze jours avant la date prévue afin de permettre son étude.

## Cartes d'identités

Autre changement : Les cartes nationales d'identités ne sont plus délivrées en mairie de Châteldon mais peuvent l'être dans l'ensemble des mairies équipées du « Dispositif Recueil » permettant l'établissement des cartes nationales d'identité ainsi que des passeports biométriques.

La commune de PUY-GUILLAUME figure parmi les 22 communes du département équipées de ce dispositif.

En ce qui concerne les cartes d'identité des personnes majeures, celles-ci sont désormais valable 15 ans, et celle des enfants mineurs sont valables 10 ans.

**IMPORTANT** Les cartes d'identité sont valables 5 ans de plus si au moment de son établissement la personne était majeure. Il n'est pas possible de la faire refaire si la personne reste sur le territoire français.

## Modalités de dépôt de la demande à Puy-Guillaume :

Le demandeur doit obligatoirement déposer sa demande en personne, auprès du service état civil de la mairie de Puy-Guillaume **sur rendez-vous** au 04.73.94.70.49. : le lundi de 14h à 18h, du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et le samedi de 8h30 à 12h00.

Afin de faciliter les demandes, il est conseillé d'effectuer une pré-demande via le lien suivant :

**<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R45668>**

Si besoin, la commune accompagne les habitants pour effectuer cette pré-demande avant le rendez-vous à la Mairie de Puy-Guillaume.



## Inscription sur les listes électorales :

L'inscription sur les listes électorales est possible directement en ligne sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr). Elle est également toujours possible toute l'année auprès du secrétariat de mairie.

## Recrutement secrétaire de mairie :

**Dominique SERGERE fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1er juillet 2018. Le recrutement pour la remplacer est actuellement en cours.**

brevés



## Etat civil 2017

### Naissances :

- Oxane CULERIER, née le 02 janvier à VICHY
- Maxim, André, Jean GIRARD, né le 25 janvier à CLERMONT FERRAND
- Lucian CLÉRE ROMEUF, né le 06 décembre à VICHY

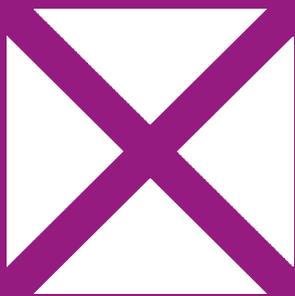
### Mariages :

- Wilfrid PISSOTTE et Nathalie BRIZE le 03 juin
- Jean-Luc VIGNAUD et Stéphanie PETIT, le 08 juillet
- Samuel BARRAUD et Céline COMBRONDE, le 15 juillet
- Christophe RAYMOND et Mélody RANVIER, le 22 juillet
- Jean VINCENT et Dominique ALOÉ, le 05 août
- Patrice PEREIRA et Raphaëlle GIRONDE, le 02 septembre
- David LEVADOUX et Caroline DHOOP, le 16 septembre
- Jean-Charles EOZÉNOU et Cécilia CAULLET, le 30 septembre

### Décès :

- Gilbert CLAUSON le 07 janvier à CHATELDON
- Prosper DELAIRE le 28 février à CHATELDON
- Denis LLORIA le 10 mars à CHATELDON
- Philippe PINAUD le 28 juillet à VICHY
- Anne-Marie CONSTANT veuve LANGBIEN le 13 octobre à CHATELDON
- Renée DASSAUD veuve CARTAILLER le 22 décembre à THIERS





# Rétrospective de l'année 2017 Côté Culture :

**14 janvier :** Pour la première fois, la bibliothèque de Châteldon a participé à « La nuit de la lecture » un événement proposé par le ministère de la Culture. Christine Butot Bourguignon a transformé l'espace de la bibliothèque pour conter aux petits et grands des histoires merveilleuses. Un grand merci à nos bénévoles pour leur soutien.

**17 juin :** Atelier d'initiation aux danses folk suivi d'un Bal folk le tout proposé et animé par Les Patafoies !



**7 Mai :** arrivée de Victor Soren pour une résidence d'écriture de 3 mois à l'Ancienne pharmacie.

Durant son séjour, Soren a animé des ateliers autour de l'ombre et la lumière à l'école George Sand de Châteldon. Les enfants ont travaillé selon sa technique à la craie grasse. Leurs dessins ont été exposés au milieu des œuvres de Victor Soren durant le mois de juillet à l'Ancienne pharmacie.



**Juillet :** Exposition de Badia : « Rugissement du silence »



**Août** : Exposition de Cécile Auréjac et Vianney Clause

**15 Août** : Pique-nique et Concert de The Cool Cats



**11 novembre** : Spectacle de magie jeune public « Bigoudicolibri » par Maverick, un moment de bonheur et de rire partagé... Bigoudicolibri !

**Un grand merci aux membres du Comité Culturel.  
Si vous souhaitez nous rejoindre n'hésitez pas  
à vous inscrire en Mairie.**



# BIBLIOTHÈQUE

"La conversation entretient  
l'esprit, la lecture le cultive."

**L**a bibliothèque, tributaire des travaux d'aménagement de la Mairie devrait ré-ouvrir ses portes mi-février.

Rappelons que plus de 2500 ouvrages pour tous les âges et tous les goûts sont mis gratuitement à disposition du public. De nombreux livres sont en format "large vision" pour les personnes qui ont quelques difficultés de lecture.

Une grande souplesse dans la gestion des prêts permet à chaque emprunteur de "déguster" ses livres à son rythme.

Denise, Anne et Nathalie se tiennent à votre disposition pour vous conseiller et vous guider dans vos choix.

Alors, éteignons la télé et lisons !

**Ouverture tous les mercredis, de 15h à 17h et les samedis, de 10h à 12h.**





# L'école George Sand

accueille, depuis septembre, 60 élèves, répartis en 3 classes.

**C**ette année encore, l'école proposera aux élèves de nombreux projets.

Le projet de verger communal se poursuit. A l'automne dernier, les élèves ont planté 11 arbres fruitiers sur un terrain qui leur est dédié, à côté du parc des gravières. L'objectif est de créer un verger conservatoire avec des variétés fruitières locales. Ce projet, qui reçoit le soutien financier du Parc Naturel Régional Livradois Forez et un appui technique du Conservatoire des Espaces Naturels, va continuer au printemps avec la mise en place d'un atelier, ouvert aux habitants, pour la greffe de variétés présentes sur le territoire Châteldonnais. Une animation a également eu lieu autour du miel et des ruches.

Un projet, en lien avec la commission culturelle et l'Amicale Laïque de Châteldon, permettra aux élèves de découvrir l'univers musical de

Kandid, un auteur compositeur et interprète et de travailler avec lui à la réalisation d'un concert, qui aura lieu le 22 juin, à la salle polyvalente de Châteldon. Ce projet se fera en collaboration avec Sandrine VERNIN, l'intervenante musique à l'école.

L'école de Châteldon a proposé sa candidature pour faire partie du réseau international des écoles UNESCO et a démarré une correspondance scolaire avec une école du grand nord canadien pour travailler sur l'empathie et les relations de coopération.

La classe des CE2-CM participera au projet « République en tête, République en fête » proposé par la circonscription de Thiers et dont la journée finale se déroulera normalement à Puy-Guillaume au printemps.

Les enfants de GS CP CE1 bénéficieront des séances de natation à la piscine de Bellerive Sur Allier en mai et juin.

Les 2 classes de CP-CE1 et CE2-CM ont été équipées cet automne de TNI (Tableaux Numériques Interactifs) : c'est un outil de travail exceptionnel pour les élèves et les enseignants. En donnant accès à tous les élèves, quel que soit leur lieu de vie ou leur origine sociale, à des informations variées et des ressources culturelles et pédagogiques de qualité, en permettant l'adaptation de l'enseignement aux besoins et aux rythmes de chacun, le numérique est un vecteur d'égalité.

**Merci à toutes les personnes et les associations qui aident, de diverses manières, notre école et nos élèves ; et sans lesquelles tous nos projets ne pourraient exister.**

## L'équipe enseignante :

### Maternelle :

Gaëlle BENSACKEL,

Laurie MANIN et

l'ATSEM Stella FRADIN.

### CP CE1 :

Valérie BUSSAC

### CE2 CM1 CM2 :

Vanessa COGNET

et Laurie MANIN





# Tarifs

## Cantine et garderie

**Les tarifs de la cantine de l'école de Châteldon sont établis selon le principe d'une tarification solidaire, avec une progressivité en fonction du quotient familial :**

### Tarifs de la cantine

#### Quotient familial

Quotient familial	Tarif repas
jusqu'à 400 €	gratuité
de 401 à 625 €	2.50 €
de 626 à 915 €	3.40 €
de 916 à 1 400 €	4.30 €
de 1 401 à 2 000 €	5.30 €
de 2 001 à 2 500 €	6.50 €
au-delà de 2 501€ et pour les parents ne disposant pas de domicile sur la commune	8.10 €

### Tarifs de la garderie périscolaire

#### Quotient familial

Quotient familial	Tarif repas
jusqu'à 400 €	gratuité
de 401 à 625 €	1.00 €
de 626 à 915 €	1.10 €
de 916 à 1 400 €	1.50 €
de 1 401 à 2 000 €	1.90 €
de 2 001 à 2 500 €	2.50 €
au-delà de 2 501€ et pour les parents ne disposant pas de domicile sur la commune	3.00 €

Pour offrir aux enfants une alimentation saine, les repas de la cantine sont confectionnés sur place par le personnel communal, à partir de produits 100% biologiques, principalement locaux, dans le respect de l'équilibre alimentaire et avec des menus variés. Aussi, la municipalité a fait le choix de prendre en charge une partie importante du coût de la restauration scolaire pour toutes les familles puisqu'un repas représente une dépense de près de 9€, liée aux achats de matières premières et aux dépenses de personnel. A cela s'ajoutent les frais de fabrication et de fonctionnement (électricité, eau, gaz, matériel...). La solidarité s'exerce ainsi envers toutes et tous en fonction du quotient familial.



## AMICALE LAÏQUE

**L'**Amicale Laïque de Châteldon est une association dont le but est de récolter des fonds investis dans le financement d'activités pour les enfants scolarisés sur la commune.

Différentes manifestations sont organisées chaque année (concours de belote, arbre de Noël, kermesse de l'école...).

Il existe des façons diverses de participer à la vie de l'association :

- en contribuant à l'organisation des manifestations,
- des idées et suggestions afin d'améliorer les projets en cours et en créer de nouveaux,
- en adhérant (12 € par an).

Toute l'équipe remercie celles et ceux qui nous soutiennent dans nos actions.

**Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre Karine, notre secrétaire au 06 78 72 09 73 ou par mail à [amicalelaïquechateldon@gmail.com](mailto:amicalelaïquechateldon@gmail.com)**



Loto de l'amicale laïque

11

### Calcul du quotient familial :

Le Quotient Familial utilisé pour le tarif de restauration scolaire est le rapport entre le revenu mensuel retenu pour le foyer et un nombre de part fixé en fonction de la composition familiale.

#### Le nombre de parts est le suivant :

- 1 enfant à charge : 2.5 parts ;
- 2 enfants à charge : 3 parts ;
- 3 enfants à charge : 4 parts ;
- Puis une demi part par enfant à charge supplémentaire à partir du 4<sup>ème</sup> enfant.

#### Le revenu est calculé à partir :

- Des ressources suivantes figurant sur l'avis d'imposition :
  - Traitements, salaires et assimilés (indemnités journalières maladie et maternité...);
  - Autres revenus (allocation chômage...);
  - Pensions, retraites et rentes (pensions alimentaires...);
  - Revenus mobiliers, fonciers et autres ;
  - Revenus agricoles, industriels et commerciaux...
- D'autres ressources prises en compte :
  - Revenu de solidarité active ;
  - Prestation d'Accueil du Jeune Enfant ;
  - Allocation Parent Isolé ;
  - Allocation de Soutien Familial ;
  - Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé ;
  - Allocation Adulte Handicapé.



## Pôle médical

### Médecin : Dr Daniela STANESCU

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, toutes les consultations sur rendez-vous sauf celles du lundi matin de 9h à 12h.

11 place Jean Jaurès

04.73.94.15.07

### Infirmier : David GIRARD

Soins au cabinet et à domicile uniquement sur rendez-vous au 04 73 94 62 26



### Pharmacien : Jonathan METGE

À partir du 1<sup>er</sup> février 2018

du lundi au vendredi 9h-12h15 et 14h30-19h15

le samedi 9h-12h

### Pharmacien bientôt retraité :

Jean BARGOIN

## Pharmacie Changement de propriétaire

### Bonjour, Pouvez vous vous présenter en quelques mots ?

Jonathan Metge

Diplômé d'état de Docteur en pharmacie depuis 2013.

Diplôme universitaire d'orthopédie.

Je suis originaire de Lozère, et cela fait maintenant 11 ans que je suis sur Clermont-Ferrand.

### Qu'est-ce qui a motivé votre installation à Châteldon ?

J'ai choisi de venir sur Châteldon parce qu'avec ma conjointe nous avons pris la décision de rester dans le Puy de Dôme après nos études, Elle venant de la Loire, moi de Lozère, c'est ici que nous voulons nous ancrer.

### Plus précisément, qu'est ce qui vous a fait choisir la pharmacie de Châteldon ?

La pharmacie de Châteldon correspondait très bien à mes critères de recherches (proximité de Clermont-Ferrand, seule au village, cadre de vie qui semble très agréable). Pour être plus précis je cherchais avant tout une pharmacie de taille humaine, où l'on passe beaucoup de temps avec nos patients, où il y a un réel contact humain.

### Quelles seront les nouveautés à la pharmacie ?

Je vais garder le mode de fonctionnement actuel, mais en parallèle moderniser la pharmacie. Par exemple les patients pourront nous envoyer directement leurs ordonnances à l'aide de leurs Smartphones, à partir d'une application gratuite afin de la préparer à l'avance et leur faire gagner du temps. Notre catalogue de prix sera également disponible et accessible à partir d'une tablette permettant également une mise à jour des cartes vitales.

Mais avant tout ce qu'attend le plus le patient, c'est le service. Ainsi, je vais augmenter les amplitudes horaires pour un meilleur service au patient et en adéquation avec les horaires du médecin. De plus, l'adhésion à un groupement va me permettre de mieux acheter et ainsi avoir des prix intéressants.

Et je vais développer notamment le maintien à domicile (avec une prise en charge du patient en sortie d'hôpital, installation de lit médicalisé ou fauteuil roulant), l'orthopédie et la contention, ou encore la phytothérapie et l'aromathérapie.





# Coiffeuse

Le salon Nouvel’Hair a déménagé courant janvier dans un nouveau local, doublant ainsi sa surface. Elodie Juillard proposera bientôt des nouveautés à découvrir au salon.



## Electro Alu, 20 ans d’activité sur la commune de Châteldon

**E**LECTRO ALU et ses 34 employés conçoivent et fabriquent des chariots pour la distribution de repas dans les établissements de santé.

Petite sœur d’ELECTRO CALORIQUE, la société Auvergnate a été créée il y a 20 ans par la famille BROSSAT pour produire des modèles en aluminium.

Au premier étage, le bureau d’études conçoit et intègre les technologies dans les chariots, qui seront ensuite fabriqués en aluminium brut par l’équipe de production, installée dans les mêmes locaux.

Chaque modèle a sa propre spécificité pour répondre aux différents besoins des établissements et servir tous les repas du petit-déjeuner au dîner. Les chariots sont de plus en plus avancés et embarquent des nouvelles technologies. En 2015, ELECTRO ALU a même reçu le prix HOST SMART LABEL, qui récompense l’innovation dans l’industrie hôtelière, pour son chariot capable de garder les repas froids pendant plus de huit heures sans être rechargé. De plus ce produit écologique consomme seulement 6,7 KWH par cycle.

Chaque année, plus de 2 000 exemplaires sont vendus dans le monde, notamment en Allemagne, où la marque française est leader du marché grâce à une filiale commerciale.



Jérôme BROSSAT, fait visiter l’entreprise Electro Alu au Sous-Préfet David ROCHE



## Impression climatiquement neutre

**Votre bulletin municipal est désormais imprimé dans le respect d’une neutralité des émissions de CO2**

Vous vous demandez ce qui se cache derrière la notion d’« impression climatiquement neutre » ? Cela s’explique très facilement : lorsque nous parlons d’impression climatiquement neutre, cela signifie que les émissions de CO2 de nos impressions seront compensées.

Cela se produit en seulement trois étapes :

1. Notre prestataire calcule l’empreinte carbone de chaque produit d’impression (production et transport).
2. La compensation du CO2 s’obtient en soutenant des projets de protection du climat reconnus à l’échelle internationale.
3. Nous offrons une transparence maximale en marquant nos impressions d’une étiquette certifiant la neutralité climatique.

ClimatePartner<sup>o</sup>  
climatiquement neutre

Impression | ID 12405-1802-1001



## Visite d'Auzon à Châteldon

L'Association « Châteldon, Loisirs et Détente » avec 176 adhérents, organise de nombreuses activités avec une chaleureuse convivialité ; marches organisées chaque mardi (avec 3 niveaux de difficultés) départ 14h de la salle polyvalente suivies d'un goûter, quelques sorties à la journée dans l'année avec pique-nique, sortie « raquettes » de février, randonnée des vendanges 3ème dimanche de septembre, sortie de 5 jours au mois de mai du 22 au 26 prévue cette année 2018 à Guéthary, soirée théâtrale en octobre, le thé dansant de janvier et

les rencontres avec AUZON sur le parcours « Auzon-Châteldon » en mai.

Elle assure la réalisation et la maintenance de balisages pour les 10 randonnées du Topoguide entre Allier et Bois Noirs.

**Rendez-vous sur notre site internet : [chateldonrando.magix.net/public/](http://chateldonrando.magix.net/public/) pour consulter toutes les informations et nos coordonnées.**



Balisage de LACHAUX à l'Etang de Malforêt – Denis et Jacques



Visite d'Auzon à Châteldon

14



Club des Badins



Tous à l'Ollière Unis pour le Four a continué de faire chauffer le four en 2017



## FANFARE

Comme chaque année, la Fanfare de Châteldon a assuré l'animation musicale des différents événements qui marquent la vie de notre commune. Outre les commémorations au Monument aux Morts, la Fanfare a participé au défilé de la Fête des Vignerons et a donné deux concerts à la salle polyvalente.

Au printemps, elle a reçu la Société Musicale de Saint Gérard le Puy avec laquelle les échanges amicaux sont déjà établis. Pour la Sainte Cécile, le programme renouvelé a fait plaisir aux nombreux fidèles qui lui font l'amitié de venir applaudir le travail de l'année. Merci à tous et bonne année musicale.

### Le Bureau :

PRESIDENTE : Martine RODDIER

VICE-PRESIDENT : André MAILLER

DIRECTEUR : Jean-Pierre VERNASSIERE

SOUS-DIRECTRICE : Audrey RODDIER

TRESORIER ET SECRETAIRE : Robert ROCHE

MEMBRES DU BUREAU : Robert DURANTIN - Alexandra

JACQUIER - Jacques JOUBERT – Guillaume JOUBERT





## Rétrospective de l'année 2017

côté Charte pour l'égalité des femmes et des hommes

**14 au 30 avril :** La place des femmes dans l'art, nous avons donné carte blanche à l'artiste Cécile Gambini. Exposition : « Cécile Gambini expose et invite Morgane Merle et Marion Janin.



**15 avril :** Atelier Krav maga, une forte mobilisation féminine pour participer à cet atelier de self-défense.



**CIDFF**  
Centre d'information  
sur les droits des femmes  
et des familles  
Puy-de-Dôme



En 2018, comme les années précédentes, le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles 63 assure des permanences d'information juridique en mairie les 1ers mercredis des mois impairs de 10h à 12h. Ces permanences sont gratuites, confidentielles et sans rendez-vous.

Vous pourrez interroger une juriste en particulier dans les domaines du droit de la famille, de la consommation, du logement, du travail et des violences familiales.

Par ailleurs, le lien sera fait avec les autres services du CIDFF63 tels que l'insertion professionnelle et l'accompagnement au veuvage.

En cas d'urgence, vous pouvez soit contacter directement le CIDFF63 au 04 73 25 63 95 soit contacter la mairie pour prendre rendez-vous.



## Jardins

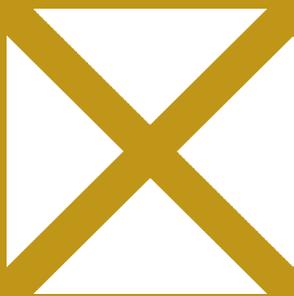
Quelques habitants se sont manifestés pour obtenir un jardin aux abords du bourg. La commune souhaiterait rassembler le maximum de personnes intéressées afin de pouvoir évaluer au mieux la surface nécessaire. N'hésitez pas à vous faire connaître rapidement en mairie. La commune accompagnera dans la mesure du possible ce projet par la mise à disposition de parcelles, de matériel et de compétences.

## Dispositif de « participation citoyenne »

Afin de compléter les actions de prévention de la délinquance dans les communes (opération tranquillité vacances, opération tranquillité seniors etc...), la commune accompagnera les services de gendarmerie, dans la mise en place du dispositif "participation citoyenne". Cette démarche consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement. Ce dispositif encourage donc la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Une réunion publique sera organisée le 12 avril 2018 à 18h à la salle polyvalente en présence de l'Adjudant Philippe HIEGEL, responsable de la mise en place de la "participation citoyenne", pour expliquer plus en détails la mise en œuvre de cette démarche.

15





Ces services visent à favoriser le mieux vivre, le bien- vieillir, l'installation et le maintien de jeunes foyers en milieu rural.



## Syndicat intercommunal d'aide à domicile

Le SIAD intervient sur les seize communes qui se sont regroupées en syndicat intercommunal pour permettre aux personnes âgées, malades ou handicapées de rester le plus longtemps possible à leur domicile. Il permet également de réaliser de petits travaux ou encore, de garder vos enfants.

En avril 2017, Le SIAD de Puy-Guillaume a déménagé 7 place Francisque Dassaud. Les nouveaux locaux permettent le rassemblement de l'ensemble des services et la mise en œuvre du SPASAD (Service Polyvalent d'Aides et Soins à Domicile), une expérimentation encouragée par l'ARS (Agence régionale de santé) afin de permettre le travail en commun des deux services pour un accompagnement global de la personne souhaitant rester à son domicile.

En octobre 2017, Le SIAD a été conforté dans ses missions par le renouvellement de la certification NF311 service à la personne, gage de la qualité des services rendus. Le SIAD s'inscrit donc dans une démarche continue de qualité par la modernisation des services et en anticipant les enjeux de maintien à domicile de demain.

### **SE FAIRE AIDER QUELQUE SOIT VOTRE SITUATION** **Le service d'aide à domicile.**

80 aides à domicile, aident à la vie quotidienne de plus de 400 personnes chaque année. Elles peuvent aussi faire du transport accompagné ou encore garder les enfants à domicile. N'hésitez pas à contacter le SIAD pour tout accompagnement ou aide personnelle. Les agents sauront vous guider également dans les différentes démarches administratives.

### **Le service de soins infirmiers à domicile.**

Il assure, sur prescription médicale, les soins infirmiers et d'hygiène générale : soins d'hygiène et de prévention, actes techniques. Les soins sont

assurés par 9 aides-soignantes, sous la responsabilité d'une cadre de santé assistée d'une infirmière coordinatrice, et par les infirmiers libéraux, ayant passé une convention avec le SIAD.

### **Le service petit bricolage / jardinage**

L'agent technique assure la réalisation de petits travaux auprès des personnes souhaitant une aide régulière ou irrégulière. L'objectif de ce service n'est pas de se substituer à un professionnel du secteur concerné, mais bien d'apporter une réponse rapide et simple à un besoin ponctuel.



*Après-Midi conviviale au restaurant Beau Rivage*

## Dispositif Zones de Revitalisation rurale (ZRR)

La commune de Châteldon a, comme l'ensemble des communes de la communauté de communes Thiers Dore Montagne, été intégrée dans le dispositif des Zones de Revitalisation Rurale (ZRR) en 2017.

Ces zones comprennent les communes membres d'une communauté de communes, incluses

dans un territoire caractérisé par une faible densité de population et satisfaisant à l'un des trois critères socio-économiques suivants : un déclin de la population, un déclin de la population active ou une forte proportion d'emplois agricoles.

Afin de favoriser le développement local et les embauches dans

les zones de revitalisation rurale, les entreprises qui souhaitent s'y implanter bénéficient d'exonérations fiscales sous certaines conditions liées notamment à l'effectif et à la nature de l'activité.

Ces dispositifs auront pour effet d'encourager l'installation d'activités sur notre secteur.



## Déchetterie de Puy-Guillaume

Za de l'Ache

Tél : 04-73-94-67-39

La déchetterie est ouverte du Mardi au Samedi inclus de :

- 9 heures à 12 heures

- 13 heures à 17 heures

Fermeture les dimanches, lundis et jours fériés.

## SIAD

**Pour tout renseignement, s'adresser au :**

**Syndicat Intercommunal d'Aide à Domicile**

7 place Francisque Dassaud  
63290 Puy-Guillaume

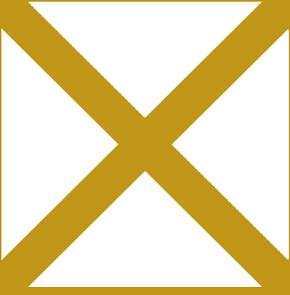
Tél : 04 73 94 16 21

Site internet :

[www.siad-puy-guillaume.fr](http://www.siad-puy-guillaume.fr)

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

Laissez un message sur le répondeur, 24h sur 24, 7 jours sur 7, en dehors des heures d'ouverture.



# Le service public et les permanences en mairie

## Recherche d'emploi

La mairie de Châteldon met à disposition gratuitement un accès Internet pour les demandeurs d'emploi selon les modalités suivantes : le mardi de 14h30 à 16h, du mercredi au samedi inclus de 10h à 11h30.

## Mairie

Téléphone : 04 73 94 60 65  
Télécopie : 04 73 94 67 01  
E-mail : mairie@chateldon.com

### Ouverture au public :

Du mardi au vendredi : de 10h à 12h et de 14h30 à 17h

Le samedi : de 9h à 12h

Pour rencontrer le maire ou les adjoint.e.s, il suffit de téléphoner en mairie, un rendez-vous vous sera proposé. La recherche généalogique s'effectue pour les registres datant de plus de soixante quinze ans. Uniquement le vendredi de 14h30 à 17h.

## Trésor public

Trésorerie de Luzillat  
Route de Vendègre  
63350 LUZILLAT  
Téléphone : 04 73 73 88 30  
Fax : 04 73 73 88 39

Les horaires d'ouverture au public sont les suivants : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h. Le vendredi de 8h30 à 12h.

## La poste (à la mairie)

Téléphone : 04 73 94 98 08  
Horaires :  
du mardi au vendredi de 10h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30  
le samedi de 9h00 à 12h00.

## Assistances sociales

Amandine THEVENOT :  
le mardi de 9h30 à 12h.

Il est possible de rencontrer une assistante sociale du département lors de la permanence en mairie le troisième jeudi de chaque mois de 10h à 12h.

## Tarifs municipaux

### SALLE POLYVALENTE

#### Location

- 150 € par festivité pour les associations communales
- 200 € par festivité particuliers de la commune (activités à but lucratif non autorisées)
- 225 € par festivité commerçants et artisans ayant leur activité sédentaire sur la commune
- 315 € par festivité particuliers et associations de l'extérieur (activités à but lucratif non autorisées)

#### Caution

- 150 € associations communales, particuliers de la commune, commerçants et artisans ayant leur activité sédentaire sur la commune
- 250 € particuliers et associations de l'extérieur

### Cérémonies funéraires laïques

- Gratuité aux familles des défunts domicilié ou résidant dans la commune au moment du décès
- 100 € pour les familles des défunts résidant hors de la commune

### SALLE DE RÉUNIONS (60 PERS.)

#### Location

- 75 € par festivité associations communales, particuliers de la commune
- 100 € par festivité commerçants et artisans ayant leur activité sédentaire sur la commune
- 125 € par festivité particuliers et associations de l'extérieur

#### Caution

- 100 € pour tous les usagers

#### Vaisselle

- 50 € location
- 50 € caution

### Concessions dans le cimetière Cimetière

- Concession trentenaire 200 € le m<sup>2</sup>
- Concession cinquantenaire 280 € le m<sup>2</sup>

#### Reposoir

- Gratuité pendant 1 mois
- Au-delà d'1 mois 85 €

## Location des gîtes communaux

### GÎTE COMMUNAL 7 RUE DES REMPARTS

#### Gîte 1, 2 et 3 :

- 6 personnes
- 215 € la semaine
- 130 € le week end

#### Gîte 4 :

- 4 personnes
- 185 € la semaine
- 120 € le week end

#### Gîte 5 :

- 2 personnes
- 165 € la semaine
- 105 € le week end

Journée complémentaire 30 €

Caution 100 €

Taxe de séjour : 0,50 €

Acompte 25 % à la réservation

**Contact réservation :**  
**04 73 94 60 65**

### GÎTE DE CARACTÈRE RUE DE L'AIRE

- 395 € haute saison été, la semaine (juillet et août)
- 250 € autres périodes
- 130 € 2 nuitées (sauf juillet août)
- 170 € 3 nuitées (sauf juillet août)

Caution 150 € semaine

Caution week end 75 €

Taxe de séjour : 0,70 €

Forfait ménage 40 €

Forfait linge de maison 20 €

**Contact réservation :**  
**04 73 32 00 30**



# agenda 2018

## Janvier

**Jeudi 4**  
Vœux du Maire

**Dimanche 21**  
Thé dansant Châteldon Loisirs et détente 14h à la salle polyvalente

**Samedi 27**  
Loto Amicale 14h à la salle polyvalente

## Février

**Jeudi 8**  
Conseil Municipal à 19h, salle des mariages\*\*

## Mars

**Samedi 10**  
Après-midi jeux de société Amicale Laïque 15h30 à la salle polyvalente

## Avril

**Jeudi 5**  
Conseil Municipal à 18h30, salle des mariages\*\*

**Samedi 7**  
Théâtre "Bord de mère" par la compagnie Etc...art à 20h30, salle polyvalente

**Dimanche 8**  
Repas des anciens à la salle polyvalente

**Samedi 14**  
Bal Années 80 à 21h30 à la salle polyvalente \*

**Samedi 28**  
Concert de printemps de la fanfare à 20h30 à la salle polyvalente \*

## Mai

**Samedi 5 et dimanche 6**  
Foire Humus

**Mardi 8**  
Commémoration de la Victoire de 1945 à 12h

**Jeudi 10 au dimanche 13 :**  
Festival Rural au Stade

## Juin

**Jeudi 14**  
Conseil Municipal à 18h30, salle des mariages\*\*

**Vendredi 22**  
Fête de l'école et concert de KANDID avec la participation des enfants de l'école, à 20h30, salle polyvalente

## Juillet

**Samedi 1<sup>er</sup>**  
Inter association au stade organisé par les pompiers

**Mercredi 4**  
Vernissage 1<sup>ère</sup> exposition à l'ancienne pharmacie

**Mercredi 4 au dimanche 22 :**  
1<sup>ère</sup> exposition à l'ancienne pharmacie

**Samedi 14**  
Fête nationale, Cérémonie à 11h

**Mercredi 25**  
Vernissage 2<sup>ème</sup> exposition à l'ancienne pharmacie

**Mercredi 25 au dimanche 12 août :**  
2<sup>ème</sup> exposition à l'ancienne pharmacie

## Août

**Mercredi 15 août**  
Déjeuner sur l'herbe au parc

**Mercredi 15 août**  
Vernissage 3<sup>ème</sup> exposition à l'ancienne pharmacie

**Mercredi 15 au Dimanche 2 septembre :**  
3<sup>ème</sup> exposition à l'ancienne pharmacie

**Jeudi 30**  
Conseil Municipal à 18h30, salle des mariages\*\*

## Septembre

**Dimanche 16**  
Randonnée des vendanges

## Octobre

**Samedi 6**  
Soirée théâtre Châteldon loisirs et détente, 20h30 à la salle polyvalente\*

**Jeudi 18**  
Conseil Municipal à 18h30, salle des mariages\*\*

**Samedi 20 et dimanche 21**  
Fête des vignerons\*

## Novembre

**Samedi 10 novembre**  
Assemblée générale Châteldon loisirs et détente 10h à la salle polyvalente

**Dimanche 11**  
Commémoration de l'armistice de 1918 à 12h

**Samedi 17**  
Concert de Sainte Cécile de la fanfare 20h30 à la salle polyvalente\*

**Samedi 24**  
Concours de Belote amicale Laïque 21h à la salle polyvalente\*

## Décembre

**Jeudi 13**  
Conseil Municipal à 18h30, salle des mariages\*\*

**Vendredi 21**  
Arbre de Noël de l'amicale Laïque, 16h à la salle polyvalente

\* Lors des manifestations qui se prolongent en soirée l'éclairage public restera allumé dans le bourg toute la nuit (ainsi que les nuits des 24 et 31 décembre).

\*\* Les dates des conseils municipaux sont données à titre indicatif.